

Les citoyens acteurs

Agents publics, adultes et jeunes citoyens formés aux gestes qui sauvent, relais des démarches d'entraide.

OFFRES D'ACCOMPAGNEMENT :

Animation par le SDIS d'une réunion avec les collectivités qui souhaitent s'engager dans une démarche de formation aux gestes qui sauvent.

Conseils dans la mise en œuvre des formations aux premiers secours auprès des administrés, sur l'usage des défibrillateurs cardiaques, orientations vers les associations agréées de sécurité civile.

Contribution financière à la mise en œuvre de formations aux gestes qui sauvent par une association agréée de sécurité.



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'ILLE-ET-VILAINE

Les citoyens acteurs

❖ Définition

Être acteur, c'est être conscient, connaître, comprendre, décider et agir. La résilience d'une collectivité s'appuie sur ses citoyens, acteurs dans le dispositif de sécurité civile, sachant conduire des actions pour préserver leur intégrité et celle de leur environnement, il s'agit :

- **Des agents publics** formés aux gestes de premier secours ⁽¹⁾.
- **Des citoyens sauveteurs** formés aux gestes qui sauvent ⁽²⁾ et en prévention et secours civique (PSC 1) ⁽⁵⁾, capables de localiser et de mettre en œuvre un défibrillateur automatisé externe (DAE) ⁽³⁾, inscrits sur la plateforme du « bon samaritain » et sensibilisés aux risques domestiques.
- **Des jeunes citoyens** : relais des démarches d'entraide, de sauvegarde et de protection, cadets de la sécurité civile, collégiens formés à l'information préventive aux comportements qui sauvent, jeunes sapeurs-pompiers, volontaires du service national universel.

À noter...

*« Les morts subites tuent **46 000** personnes chaque année. Un chiffre qui pourrait diminuer de moitié grâce à l'enseignement des gestes qui sauvent ⁽⁴⁾ et à l'installation de défibrillateurs : lorsque rien n'est fait avant l'arrivée des secours, le **taux de survie n'est que de 3 % à 4 %**. Il grimpe à **10 %** avec un massage cardiaque et jusqu'à **50 %** avec un défibrillateur. Au-delà de ces morts subites, les attentats du 13 novembre 2015 ont mis en évidence le besoin d'apprendre les gestes d'urgence. »*

❖ Participation financière

La participation financière soutient les communes qui contractent avec les associations agréées de sécurité civile des actions de sensibilisation aux gestes qui sauvent à l'attention de la population résidente. La participation du SDIS consiste en la prise en charge à hauteur de 7 € par personne sensibilisée, dans la limite des coûts supportés par la commune et du budget du SDIS fixé par le conseil d'administration.

❖ *L'enjeu*

L'enjeu pour le maire est **d'intégrer les citoyens qui le souhaitent aux politiques publiques et au continuum de sécurité** qui participent à l'amélioration de l'environnement social et qui contribuent à la résilience contre les différents risques et menaces (terrorisme, épidémie-pandémie, sinistre de grande ampleur...).

Cette démarche, impulsée par le maire catalyseur d'engagement citoyen, est soutenue par les services d'incendie et de secours (SIS) dont les centres de traitement des alertes (CTA) se sont adaptés pour accueillir ces nouvelles ressources citoyennes.

Ce principe de « **bon samaritain** » permet aux **citoyens sauveteurs** de se déclarer disponibles et d'être appelés par les services d'urgence. Les centres de traitement des alertes des SIS ont su faire évoluer leur système pour accueillir des plateformes qui identifient des citoyens sauveteurs, avec une capacité d'engagement qui permet de **réduire les délais de prise en charge de détresses vitales**, telles que les arrêts cardiaques ou les hémorragies graves. Ce principe de contribution vient d'être légiféré pour asseoir le citoyen secouriste ou sauveteur comme un collaborateur de service public ⁽²⁾.

❖ *Cadre juridique*

- (1) [Circulaire du 02 octobre 2018 relative à la généralisation auprès de l'ensemble des agents publics des formations aux gestes de premiers secours](#)
- (2) [LOI n° 2020-840 du 3 juillet 2020 visant à créer le statut de citoyen sauveteur, lutter contre l'arrêt cardiaque et sensibiliser aux gestes qui sauvent](#)
- (3) [Décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs automatisés externes](#)
- (4) [« Sensibilisation aux gestes qui sauvent » \(GQS\), arrêté du 30 juin 2017.](#)
- (5) [« Prévention et secours civique de niveau 1 » \(PSC1\), arrêté du 24 août 2007.](#)

Les ressources



LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

<https://www.snu.gouv.fr/proposez-des-missions-d-interet-general-54>



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture
d'Ille-et-Vilaine

LA LISTE DES ASSOCIATIONS DE SECOURISME AGREES EN ILLE-ET-VILAINE

<https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-civile-et-Securite-interieure/Securite-civile/Missions-de-securite-civile-et-secourisme/Connaissez-vous-les-gestes-qui-sauvent/Liste-des-associations-de-secourisme-agrees-en-Ille-et-Vilaine>



Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

LES CADETS DE LA SECURITE CIVILE : DES COLLEGIENS ENGAGES

<https://www.ille-et-vilaine.fr/actualite/cadets-securite-civile-collegiens-engages>



SAPEURS
POMPIERS
Ille & Vilaine

LES SECTIONS DE JEUNES SAPEURS-POMPIERS

<https://sapeurs-pompiers35.fr/conseils-prevention/la-prevention-en-milieu-scolaire/jeunes-sapeurs-pompiers/>



STAYING ALIVE



Aidez-nous à sauver des vies

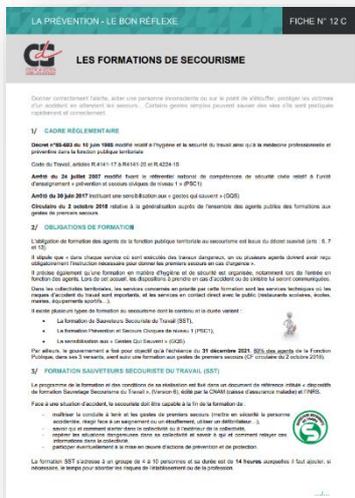
LES BONS SAMARITAINS

<https://sapeurs-pompiers35.fr/aider-sapeurs-pompiers-samu-dille-vilaine-a-sauver-personnes-victimes-darret-cardiaque-cest-possible/>



Les documents supports

Le guide du CDG 44 sur les formations au secourisme dans les collectivités



Le document à l'usage des formateurs sur les gestes qui sauvent



Les défibrillateurs automatisés externes (DAE) Consignes du ministère des solidarités et de la santé



L'offre de formation aux gestes de premiers secours du CNFPT

